



**Fédération Européenne  
des Médecins Salariés**  
European Federation  
of Salaried Doctors

Date:	06-05-2014	Document:	F14-032 FR
Title:	Rapport national Roumanie		
Author:	Président Dr. Victor Esanu		

## Le rapport de pays - la Roumanie

### 1.

M. le président, chers collègues.

Permettez-moi vous saluer au nom des syndicats de la Chambre Fédérative de Docteurs de Roumanie.

A cette réunion de la Fédération Européenne des Docteurs employés notre organisation a l'honneur d'apparaître aujourd'hui comme un candidat à la position de membre à part entière, après deux ans de collaboration intense et fructueuse.

Pendant cette période nous avons eu l'occasion de discuter toutes les questions des systèmes sanitaires en Europe, participer activement à la prise de décisions et le partage de nos préoccupations par problèmes par rapport au système de services médicaux en Roumanie.

L'expérience de la participation professionnelle de ce forum au niveau européen nous a aidés beaucoup dans la présentation de nos positions aux autorités de niveau local ou national, aussi bien que dans notre travail pour la défense de intérêts de nos membres de syndicat.

L'adhésion du FEMS nous a placé beaucoup plus haut dans les préférences de nos collègues, nous aidant d'attirer dans nos syndicats d'organisation plus des docteurs, à cet égard la représentation européenne peut être un argument puissant.

Donnez-moi une chance d'exprimer la confiance que dans l'avenir notre collaboration sera également fructueuse et l'activité de notre organisation s'avérera être un avantage réel pour FEMS.

En venant à cette réunion, qui est particulièrement importante pour notre organisation, nous avons reçu l'autorisation de nos collègues de Roumanie à être remis, comme un membre à part entière de FEMS et nous mettrons tous nos efforts pour aider avec plus de force toutes les propositions et les recommandations du niveau européen .

En même temps nous vous demandons votre appui dans notre activité dans la Fédération Européenne.

Pour synthétiser notre travail pendant les deux dernières années nous devons mentionner que la fédération de docteurs activés dans le connexion avec la Confédération "Cartel Alfa", l'adhésion active dont ils participent aux comités de dialogue sociaux du Ministère de la Santé, comme c'est un des signataires de convention collective, milite activement dans le débat public et aide à l'analyse et des

propositions législatives, déguisées comme un dialogue permanent avec des autorités gouvernementales.

La dernière réunion avec le Ministre de la Santé (le 27ème ministre dans les 25 dernières années) a eu lieu 22.04.2014 au siège social le Ministère de la Santé. Qu'une structure active dans l'espace public roumain notre fédération ait été invitée et ait participé aux actions proposées par d'autres syndicats et des organisations professionnelles, contribuant ainsi au succès les mouvements actifs de protestation et la négociation de tous les droits de salariés dans le système de santé roumain.

## 2.

### **Le problème de représentativité pour signer de la convention collective**

En Roumanie, seulement les syndicats "representative" auront le droit de signer un convention collective de travail. La loi Non. 62/2011 vous dit quels moyens a "le représentant". Il y a 3 niveaux :

- a. Institutions (hôpital), pour un syndicat,
- b. Secteur ou branche (système de santé), pour fédérations,
- c. National, pour confédérations de syndicat.

À l'hôpital, nous devrions mentionner que pour la représentativité, l'organisation, doit en moyenne être 50 % des salariés. Nous savons tous que les docteurs, à un hôpital, représentent seulement entre 10-15 % des salariés. Donc, les syndicats se sont affiliés à notre fédération, n'ayant aucune possibilité d'être individuellement "représentative" au niveau d'un hôpital.

Le niveau de système, le critère doit avoir 7 % de tous les salariés. Tout le système de services médicaux a 300000 salariés. Donc il y a le besoin d'un nombre de 20000 membres. Les docteurs seront intègres très difficiles aux syndicats. Aujourd'hui nous avons environ de 2000 membres qui contribuent en effet avec des cotisations.

Donc nous sommes confrontés à un problème vrai de représentativité.

Nous savons que ce n'est pas juste notre problème.

C'est pourquoi, nous avons demandé a FEMS adopter un mémorandum de modification de ce principe.

Notre solution principale se trouve dans le fait qu'il y a, dans l'Union européenne, la prétendue "profession réglée" (la Directive 2005/36/EC). Pour ceux réglés professions est cela possible d'obtenir une sorte différente de représentativité : la prétendue "représentativité dans leur profession".

Cela signifie qu'un syndicat de docteurs pourrait obtenir la représentativité par rapport au numéro de docteurs et pas au numéro de tous les salariés à un hôpital ou, respectivement, au système.

Ainsi, nous demanderons que FEMS conçoive un memorandum dans lequel une représentativité de syndicat de docteurs pour être :

À l'hôpital 33-50 % de tous les docteurs;

Niveau de système 10-20 % de tous les docteurs.

Nous demandons à FEMS de soumettre ce mémorandum à la Commission européenne (Bruxelles), dans le Parlement européen (Strasbourg) et à la Cour de justice européenne (le Luxembourg).

A cet égard nous avons déjà fait des propositions pour le président FEMS. Comme une première ligne de conduite, Enrico Reginato a envoyé une lettre au gouvernement roumain et le Parlement de la Roumanie, mais sans aucun résultat.

### **3.**

#### **De paiement obligatoire d'assurance civile pour médecins**

La législation roumaine prévoit l'assurance responsabilité civile obligatoire comme une condition pour le droit pour fonctionner comme docteur.

Nous croyons que l'assurance contre la responsabilité civile devrait être volontaire.

Nous croyons que c'est un abus envers les salariés forçant à payer une assurance, privant autrement ainsi le droit de s'engager dans le travail.

Donc, nous demandons qu'à FEMS de nous aider à partir de ces dispositions de la loi.

D'autre part, nous voulons savoir quelle est la situation de l'assurance contre la responsabilité civile dans d'autres pays.

### **4.**

#### **Élections dans CFSMR/RFTUCP**

Le 29 mars, nous avons élu un nouveau président et un bureau de conduite.

Notre nouveau président pendant 4 ans sera le docteur Victor Esanu, de Cluj.

Comme le premier vice-président a été choisi le docteur biol. ELA Lixandru, dans le BIOS. Les vice-présidents seront : docteur Bratoi Eufrosina, a Slatina-Olt, docteur Pirovska Zagyva, au Maramures et docteur Mircea Faur, en Arad.

**Président Dr. Victor Esanu**